

Diocèse de Grenoble : 1.8 million d'euros d'indemnités après l'incendie de Saint-Jacques

Author : Rédaction Riposte Catholique

Categories : [Eglise de France](#), [En Une](#), [Perepiscopus](#)

Date : 12 mars 2021

Nous nous étions [fait écho récemment](#) de la volonté du diocèse de Grenoble de ne pas reconstruire l'église Saint-Jacques et de supprimer une paroisse en ville, mais aussi de [vendre trois églises](#) du fait de ressources en diminution.

Dans les comptes de l'association diocésaine de Grenoble, on trouve trace des indemnités d'assurance versées pour l'église Saint-Jacques – 1.850.000 €.

On trouve aussi mention d'une autre indemnisation, cette fois pour un sinistre à la chapelle de Beauvert [en juillet 2017](#) – pour résumer, le feu est parti d'une camionnette utilisée par des Roms garée contre cette église en préfabriqué et a léché les murs ainsi que le toit – l'assurance a accordé 375.651 € très exactement.

Nos lecteurs nous font remarquer par ailleurs que le diocèse serait propriétaire du terrain [de l'église Saint-Jacques, rue de la Chamrousse](#), soit 4000 m² d'un seul tenant – l'emprise de l'ex-église qui était un grand hangar, et du parking. C'est un secteur où actuellement le [mètre carré bâti vaut 2000 à 3000 m²](#); la vente d'un grand terrain à bâtir peut permettre au diocèse de réaliser une bonne opération.

Plus au sud, l'église Saint-Paul [est aussi à vendre](#); située quartier Alliés Alpains rue du Lieutenant Chabal, elle se trouve dans un secteur où le [prix du mètre carré](#) bâti dans les immeubles voisins est de 1600 €.